

Poste Code Poste

Chef de Service des aménagements des parcours

PDR_DIAEA_2.2

Famille Sous famille

Management

Management opérationnel

Missions permanentes

- ✓ Réaliser et/ou superviser les études liées au développement des parcours et au montage des projets au niveau régional ;
- ✓ Coordonner la mise en place des financements et/ou la budgétisation des projets retenus au niveau régional ;
- ✓ Superviser le lancement et le suivi des travaux d'aménagement des parcours au niveau régional ;
- ✓ Veiller à la mise en œuvre de la loi sur la transhumance 113- 13 et ses textes d'application ;
- ✓ Evaluer les programmes/ projets/ actions et capitaliser sur le retour d'expérience au niveau régional ;
- ✓ Assurer l'encadrement et la supervision d'une équipe et conduire les opérations et activités nécessaires pour la réalisation des objectifs et résultats afférents à la mission de son service.

Domaine	Activités détaillées
Activités liées au poste	
Mise en place des projets et actions d'aménagement des parcours	<ul style="list-style-type: none"> • Suivre les études de conception et d'exécution des Projets liés à la gestion des parcours et au suivi de leur état ; • Coordonner et suivre les études environnementales et sociales et veiller à la mise en œuvre des mesures arrêtées ; • Veiller au développement d'une base de données régionale sur les aménagements des parcours accessible à tous les acteurs concernés ; • Assurer le traitement des dossiers relatifs à la création des espaces pastoraux et des mises en défens ; • Suivre l'état des parcours, réguler les flux des transhumants et enclencher les mesures d'intervention appropriées au niveau régional ; • Assurer les tableaux de bord de suivi avec les agents verbalisateurs.
Transverse	<ul style="list-style-type: none"> • Participer aux travaux des comités intra et interministériels des projets concernés par l'activité pastorale ; • Traiter les requêtes/ doléances des citoyens ; • Participer à l'analyse et le traitement des dossiers des études d'impact sur l'environnement des projets privés ou publics à réaliser dans la région ; • Coordonner les actions au niveau régional en matière d'aménagement des parcours.
Activités liées à l'encadrement	
Management	<ul style="list-style-type: none"> • Décliner les objectifs opérationnels arrêtés en alignement avec ses missions et ses responsabilités. • Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes et/ou des plans d'actions de la Division, en relation avec sa mission. • Veiller au respect du cadre réglementaire, procédural et conventionnel régissant ses activités. • Mettre en œuvre des référentiels, méthodes et outils définis. • Veiller à l'exécution des activités et des projets relevant de la responsabilité de son Service. • Gérer les relations avec les différents partenaires institutionnels relevant de son champ d'actions.
Organisation & encadrement	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller au déploiement des ressources nécessaires au fonctionnement des activités de son Service. • Veiller à l'encadrement de son équipe et à l'enrichissement de son portefeuille de compétences. • Mettre en place les outils de suivi et les indicateurs d'évaluation de la performance de son Service. • Elaborer les rapports, bilans et/ou reporting des activités de son Service. • Classer et archiver les documents et pièces dans le cadre du périmètre de sa fonction.
Champs des relations	
Relations hiérarchiques	
✓	Chef de Division de l'Irrigation et de l'Aménagement de l'espace agricole
✓	Directeur Régional de l'Agriculture
Relations fonctionnelles	
✓	DIAEA
✓	DDFP
✓	DDERZM
✓	ADA
✓	DRA
✓	ORMVA
✓	ONCA
✓	ANCFCC

Formation initiale cible

Les domaines de formations sont cités à titre indicatif et sont jugés les plus adéquats pour répondre aux missions/activités du poste.

Niveau de Compétences

- **Niv 1 : Initiation** : Application des principes de base et/ou reproduction de situation simple ;
- **Niv 2 : Adaptation** : Maitrise partielle des éléments essentiels avec une capacité d'adaptation par rapport à des situations nouvelles et/ou relativement complexes ;
- **Niv 3 : Maitrise** : Maitrise totale de l'ensemble des éléments avec une forte capacité de gestion et/ou d'optimisation ;
- **Niv 4 : Excellence** : Expertise / Excellence opérationnelle

✓	Les transhumants
Relations externes	
✓	Bureaux d'études
✓	Services fonciers
✓	Département des eaux et forêts
✓	Bailleurs de fonds
✓	Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville
✓	Ministère de l'équipement
✓	Wilayas
Prérequis et compétences	
Formation initiale cible	
Niveau	Nature de la formation
Bac+5	Agronomie ou assimilée Pastoralisme ou assimilé Management des ressources naturelles ou assimilé
Formation spécifique cible	
Nature de la formation	
✓	Environnement
✓	Aménagement agricole et de parcours
✓	Management de projets
✓	Environnement
✓	Aménagement rural

Expérience professionnelle	
Durée	Nature de l'expérience
3 ans	Gestion de projets d'aménagement (dans les domaines ayant trait à l'AP)

Compétences requises et critères de performance					
Compétences managériales		Niv	Compétences comportementales		Niv
CM1	Leadership	2	CC1	Rigueur et discipline	3
CM2	Gestion des objectifs	3	CC2	Réactivité / Agilité	3
CM3	Organisation et optimisation des ressources	3	CC3	Capacité d'écoute	3
CM4	Animation et gestion d'équipe	2	CC4	Esprit d'initiative	2
CM5	Capacité d'analyse et de synthèse	3	CC5	Ouverture au changement	2
CM6	Orientation qualité	3	CC6	Esprit organisé et structuré	3
CM7	Autonomie et résolution de problèmes	2	CC7	Qualité de coopération interne et externe	3
CM8	Animation des relations (interne / externe)	2	CC8	Gestion du stress et des situations complexes	2
CM9	Qualité de Communication et d'expression	2			
Compétences techniques					
CT_IRR IG_03	Connaissance du secteur de l'eau	2	CT_FIN _13	Techniques de montage et de planification financière	2
CT_AM G_05	Techniques d'aménagement des parcours	3	CT_JUR _01	Connaissance dans le domaine législatif et juridique	2
CT_AM G_06	Techniques d'aménagement foncier	3	CT_MP _06	Evaluation économique de l'impact des projets	2
CT_EN V_01	Etudes et normes environnementales	2	CT_CG _01	Outils et systèmes de reporting	2
CT_AM G_04	Suivi des travaux d'aménagement (échancier, coût, qualité ...)	3	CT_SI_0 7	Outils informatiques	3
CT_CO M_04	Connaissance des langues	2	CT_JUR _06	Techniques rédactionnelles (contrat, convention, protocole d'accord ...)	3

Formation initiale cible

Les domaines de formations sont cités à titre indicatif et sont jugés les plus adéquats pour répondre aux missions/activités du poste.

Niveau de Compétences

- **Niv 1 : Initiation** : Application des principes de base et/ou reproduction de situation simple ;
- **Niv 2 : Adaptation** : Maîtrise partielle des éléments essentiels avec une capacité d'adaptation par rapport à des situations nouvelles et/ou relativement complexes ;
- **Niv 3 : Maîtrise** : Maîtrise totale de l'ensemble des éléments avec une forte capacité de gestion et/ou d'optimisation ;
- **Niv 4 : Excellence** : Expertise / Excellence opérationnelle